

# MAG

# deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



**ACTUS CITÉ**  
Découvrez les lauréats  
du budget participatif !

PAGE  
16



**TOUTES GÉNÉRATIONS**  
Participez aux ateliers  
de SELF-DÉFENSE

PAGE  
19



## AIDES MUNICIPALES

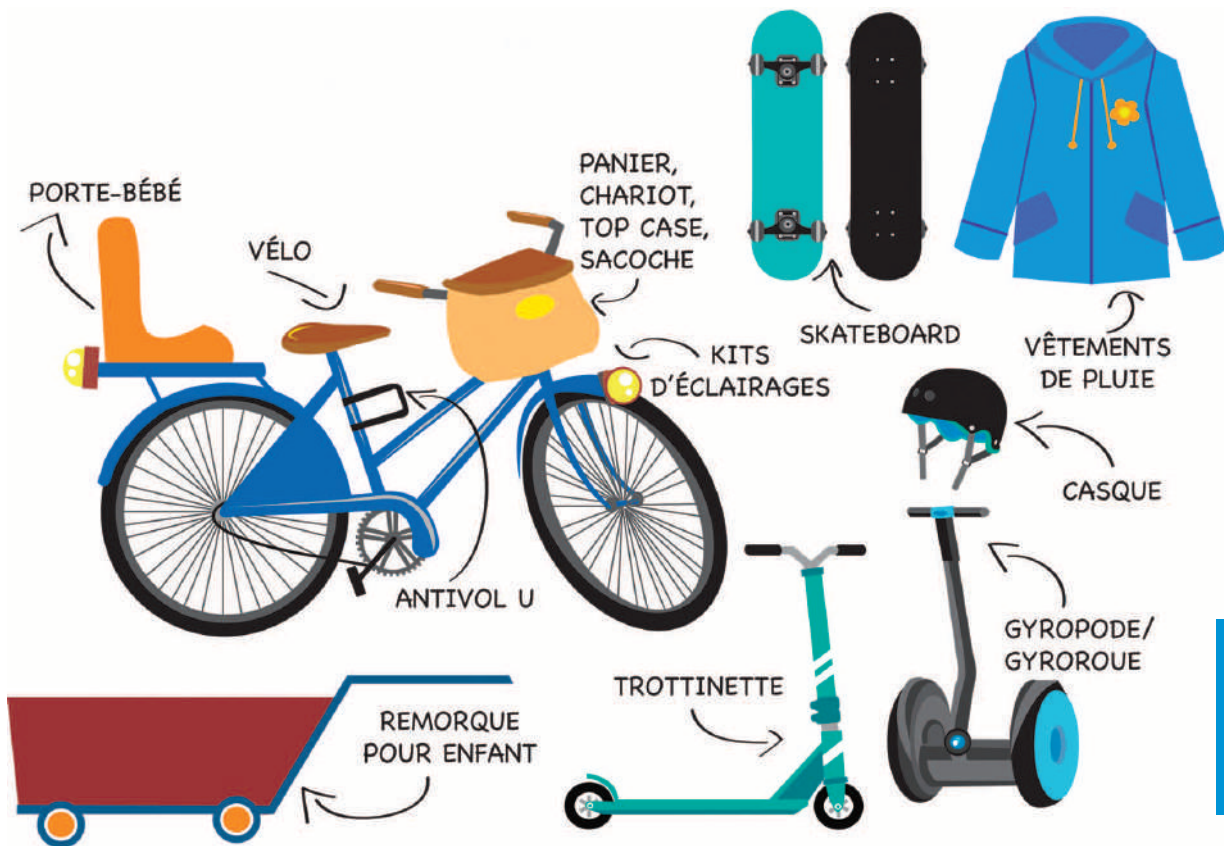
Notre dossier du mois.

PAGE  
04

## CULTURE ET SORTIES

Saint Valentin : déclarez  
votre flamme à votre Ville !

PAGE  
21



**PAGE  
4**

# TOUT SUR LES AIDES MUNICIPALES

Notre dossier du mois.

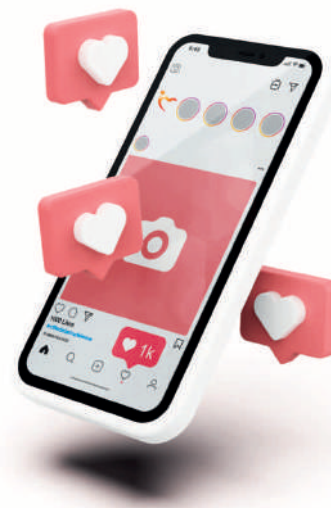
**PAGE 15** CADRE DE VILLE  
Découvrez le «GNAU»

**PAGE 17** VIVRE ET TRAVAILLER  
Des restaurants «toqués» !

**PAGE 20** ON A AIMÉ  
Retour sur les animations de Noël

**PAGE 22** INFOS PRATIQUES  
Collecte de vos déchets

**PAGE 8**  
ACTUS CITÉ  
Suivez la @villedelamadeleine sur Instagram !



# TOUTES GÉNÉRATIONS

Un «petit nouveau»  
planté à l'école Courbet !

PAGE  
11



# SOLIDARITÉS

Collecte pour les restaurants du cœur

PAGE  
16



# CULTURE ET SORTIES

La Chaufferie Huet accueille  
«La classe Américaine»



PAGE  
18

[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)  
[mairie@ville-lamadeleine.fr](mailto:mairie@ville-lamadeleine.fr)



# LE MOT DU MAIRE

# À

l'aube de cette nouvelle année 2022, c'est un sentiment de lassitude et d'incertitude qui prédomine encore en raison de la crise sanitaire que nous subissons depuis maintenant près de 2 ans.

Dans ce contexte général morose, il est d'autant plus bienvenu de partager quelques rayons de soleil qui sont venus récemment éclairer et réchauffer notre commune.

Celle-ci a ainsi été confirmée à la 1<sup>ère</sup> place au challenge de la mobilité pour les modes actifs de déplacement, mais aussi aux trophées nationaux AFNOR en matière de qualité d'accueil et de relation citoyenne, et enfin au label national des villes internet.

Autre distinction remarquable, La Madeleine figure, cette année encore, dans le top 500 des villes et villages où il fait bon vivre, dans un classement national établi à partir de 187 critères appliqués aux 35 000 communes de France métropolitaine.

Autant de bonnes nouvelles qui doivent nous inciter à nous engager dans l'année 2022, avec envie, confiance et optimisme.

Bonne année à toutes et à tous dans notre belle commune de La Madeleine.

Bonne année 2022 !



Sébastien Lepretre  
pendant le tournage  
du film des vœux  
Voir page 10

MAGdeleine - Janvier/février 2022  
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)  
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine  
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS  
Maëlle DE CONINCK avec la participation de Paul KNUT  
(Service Communication).  
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.  
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement  
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.  
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98  
Distribution : Ville de La Madeleine





# AIDES MUNICIPALES

## LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN !

*Achat d'un vélo, d'une trottinette, d'accessoires vélos, éco-entretien de votre véhicule, isolation de votre toiture, achat de poules, sécurisation de votre véhicule et de votre vélo, installation d'un dispositif de sécurité à domicile, aménagement des commerces... La Ville vous accompagne au quotidien ! Découvrez ou redécouvrez toutes les aides municipales proposées dans ce dossier. Découpez les encarts comprenant les aides qui vous concernent et vous intéressent et gardez-les précieusement !*

- **Aides municipales en matière de transition écologique** : la Ville propose trois catégories d'aides municipales en matière de transition écologique permettant de favoriser les économies d'énergie, les énergies renouvelables, l'agriculture urbaine, la réduction des déchets ménagers et l'utilisation des mobilités douces.
- **Aides municipales en matière de prévention sécurité** : la Ville se mobilise afin de vous aider à faire face aux risques de vols de véhicules, de vélos et à protéger vos habitations.
- **Aides municipales en direction des commerçants** : la Ville apporte un soutien pluriel à ses commerces et artisans de proximité. Ces aides financières municipales ont pour objectif de faciliter leur installation, renforcer leur sécurisation et améliorer leur attractivité.

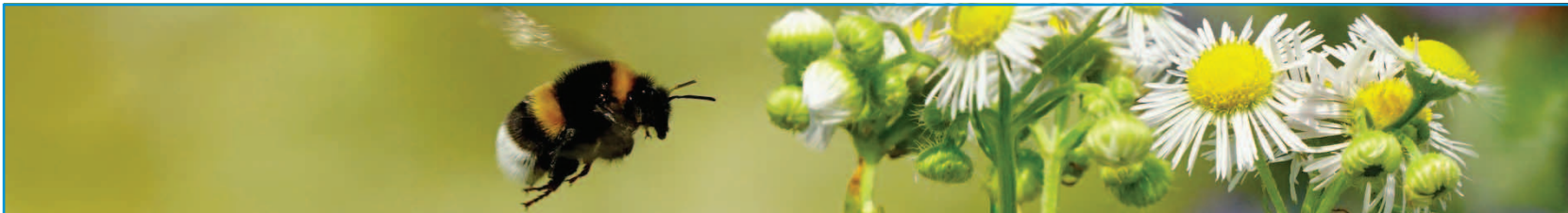
En 2021, environ 60 000 € d'aides municipales ont été distribuées permettant d'accélérer la transition écologique à La Madeleine (voir page 5). Cette même année, 717 dossiers ont permis aux Madeleinois de bénéficier de ces aides, dont 311 dossiers d'aide à l'acquisition d'un moyen de transport doux. Depuis 2009, plus de 264 400 € d'aides municipales en rapport avec la transition écologique ont été versés.

## CHÈQUE ÉNERGIE COMMUNAL : déposez votre demande jusque fin février

Lors du Conseil Municipal du 13 octobre dernier, la Ville a décidé la création d'un chèque énergie communal exceptionnel, d'un montant de 100 euros. Chaque foyer madeleinois éligible au dispositif du chèque énergie 2021 du gouvernement, peut ainsi bénéficier de cette aide municipale complémentaire. Pour déposer votre demande, vous pouvez vous rendre au CCAS avec les documents suivants : facture d'énergie 2021 au nom du demandeur sur laquelle figure l'utilisation du chèque énergie, une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

**Centre Communal d'Action Sociale : 1 rue des Gantois / 03 20 51 16 98**

**Lundi de 13h30 à 17h15, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 12h.**



# Les aides municipales en matière de... TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## COMMENT DEMANDER UNE AIDE MUNICIPALE EN RAPPORT AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Pour effectuer vos demandes, munissez-vous des pièces suivantes :



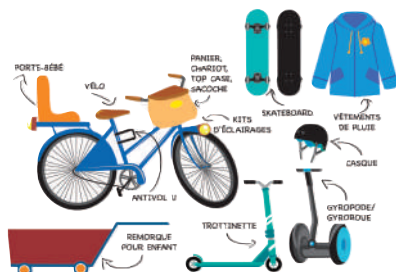
- Facture(s) acquittée(s) de moins de 6 mois où figurent les nom(s), prénom(s) et adresse(s) du demandeur et qui précise(nt) l'achat effectué ou les matériaux utilisés et leur paiement.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- RIB au nom du demandeur.
- Documents complémentaires selon la nature de la prime.

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIDES

### Déplacements doux

#### • Achat d'un moyen de transport doux et d'accessoires vélos

Pour vous accompagner vers l'utilisation de modes de transport doux, la Ville vous aide financièrement à acheter votre nouveau moyen de transport (vélo classique ou avec Assistance Électrique, trottinette classique ou électrique, triporteur, skateboard, gyroroue/gyropode...) La Municipalité subventionne également les achats d'accessoires vélos.



#### • Garages ou places de stationnement vélos

Vous êtes propriétaire ou syndicat de copropriété d'un immeuble collectif privé et vous souhaitez installer un garage ou des places de stationnement vélos dans les parties communes ? La Ville peut vous y aider financièrement.

#### • Testez des moyens de transport doux

La Ville vous propose d'emprunter une trottinette électrique ou classique pendant 72 heures, afin de tester ce nouveau mode de transport pour vos trajets du quotidien. Le prêt de vélo-cargo sera également proposé prochainement.

### Lutte contre la pollution aux particules fines

#### • Éco-entretien des véhicules

Afin de réduire les émissions de particules fines d'origine locale, la Ville subventionne l'éco-entretien de votre véhicule (classé 4, 5, ou non éligible au certificat CRIT'Air).

#### • Conversion d'un véhicule au bioéthanol

La Municipalité vous accompagne dans la conversion au bioéthanol de votre véhicule roulant à l'essence.



### Économies d'énergie et énergies renouvelables

#### • Isolation (toiture et murs)

L'isolation de la toiture et des murs permet de réduire la perte thermique des logements et la consommation d'énergie liée au chauffage de ceux-ci. La Ville vous accompagne dans cette démarche en vous apportant une aide financière municipale. **Afin de déterminer les zones de perte de chaleur dans votre habitat, la Ville propose également le prêt d'une caméra thermique, pour une durée de 48h.**

La Ville vous aide également pour les installations suivantes :

- Chauffage au bois (chaudière, insert ou poêle).
- Panneaux solaires.
- Point de charge pour un véhicule électrique.



### Agriculture urbaine et réduction des déchets ménagers



Afin de vous aider à réduire vos déchets et à pratiquer des formes d'agriculture urbaine, la Ville vous apporte une aide financière pour :

- l'achat ou la construction d'un poulailler / l'acquisition de poules
- L'achat d'une ruche
- L'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie
- La végétalisation de votre façade ou de votre toiture
- L'achat d'un composteur ou lombricomposteur
- L'achat d'un broyeur à végétaux





# Les aides municipales en matière de... PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

## COMMENT DEMANDER UNE AIDE MUNICIPALE EN RAPPORT AVEC LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ ?

Pour effectuer vos demandes, munissez-vous des pièces suivantes (excepté pour le marquage chimique) :



- Facture(s) acquittée(s) précisant l'achat, datant de moins de 3 mois pour l'achat et l'installation d'un dispositif de sécurité à domicile, de moins de 6 mois pour la sécurisation des véhicules et vélos.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- RIB au nom du demandeur.
- Copie d'un titre d'identité en cours de validité.

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIDES

### Sécurisation des véhicules et des vélos

La Ville vous propose des aides afin de faire face aux risques de vols de véhicules et de vélos.

#### • Sécurisation des véhicules



La Ville participe au financement des différents types d'antivol (antivol volant, antivol levier de vitesse, antivol pédale-volant, antivol frein à main).

#### • Sécurisation des vélos



La Ville participe au financement des antivols en U et des dispositifs de marquage, de traçage et d'alarme des vélos.

### Installation d'un dispositif de sécurité à domicile



Afin de prévenir les cambriolages, la Ville aide financièrement les Madeleinois qui veulent acquérir et installer des dispositifs de sécurisation électronique à leur domicile (alarme anti-intrusion). Le dispositif de sécurité doit répondre aux normes françaises (NF) ou européennes (EN).



L'aide municipale pour la sécurisation des véhicules a été instaurée en 2016, puis étendue aux dispositifs antivols pour les vélos en 2020. En 2021, 109 aides à l'achat d'antivols en U ont été traitées.

L'aide à l'installation d'un dispositif de sécurité à domicile a été instaurée en octobre 2021. Depuis une vingtaine de demandes a été déposée, représentant au total 2 805,96 € d'aides municipales.

Retrouvez toutes les informations et formulez vos demandes d'aides municipales en rapport avec la prévention sécurité sur le site internet de la Ville, rubrique «Mes démarches», «aides municipales». Pour tout renseignement, contactez les services municipaux au 03 20 12 79 92.



# Les aides municipales à destination des **COMMERÇANTS ET ARTISANS**

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIDES

### Sécurisation, accessibilité et aménagement des commerces

#### ● Aide à l'accessibilité

Cette aide permet de financer des aménagements visant à faciliter l'accès des commerces aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.

#### ● Aide à la sécurisation

Pour renforcer la sécurité des commerces, la Ville propose une aide financière visant à investir dans du matériel et des dispositifs de sécurisation (portes blindées, vitres anti-effraction, systèmes d'alarme...)

#### ● Aide à l'aménagement

La Municipalité contribue aux travaux d'aménagement extérieur et intérieur, liés à l'espace de vente directe aux clients, menuiserie, éclairage, climatisation...)



Règlement à consulter sur le site internet de la Ville.

### Installation des commerçants et artisans



Afin de contribuer à l'attractivité et la diversité du tissu local de proximité et d'aider les commerçants et artisans à s'implanter à La Madeleine, une aide financière d'installation peut-être délivrée par la Ville.

### Vitrines commerciales

Dans l'objectif de diminuer le temps de vacance commerciale et d'améliorer l'aspect esthétique des linéaires commerçants, la Municipalité propose un dispositif pour aider les propriétaires de locaux commerciaux vides, à embellir leur vitrine.



Retrouvez toutes les informations concernant les aides attribuées aux commerçants et artisans sur le site internet de la Ville. Pour tout renseignement contactez le service commerce au 03 20 12 79 73 / [service-commerce@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-commerce@ville-lamadeleine.fr)

## 3 questions à **SÉBASTIEN LEPRÊTRE**, Maire de La Madeleine

### Quels sont les objectifs poursuivis par les aides délivrées par la Ville aux habitants ?

Les aides municipales relèvent de 3 grands objectifs : accélérer la transition écologique à La Madeleine, renforcer la sécurité des habitants et de leurs biens, et soutenir nos commerces de proximité mais aussi en attirer de nouveaux. Les Madeleinois peuvent formuler leurs demandes d'aides en ligne toute l'année via le site internet de la Ville.

### Depuis 1999, la Ville a mis en place un système d'aide au ravalement de façade, cette aide est-elle toujours d'actualité ?

Depuis de nombreuses années, la Municipalité mène une politique visant à améliorer continuellement le cadre de vie. Cette action concerne prioritairement le domaine public communal. Elle comprend le fleurissement de la ville, la création de nouveaux espaces verts et de détente, le renouvellement urbain de quartiers et la protection et valorisation du patrimoine bâti municipal. L'aide au ravalement de façade

concerne quant à elle le domaine privé qui concourt lui aussi à la qualité de notre cadre de vie.

### Un chèque énergie communal a été récemment instauré à La Madeleine. En quoi consiste cette nouvelle aide municipale ?

La mise en place d'un chèque énergie communal a pour objectif de compléter l'aide gouvernementale en faveur des foyers madeleinois les plus fragiles, confrontés à la hausse exceptionnelle des tarifs de l'énergie. Chaque ménage madeleinois éligible au dispositif du chèque énergie délivré par le gouvernement,



peut ainsi bénéficier de cette aide supplémentaire délivrée par la Ville, et qui a aussi été étendue aux agents municipaux aux rémunérations les plus basses.

## Les échos du **CONSEIL MUNICIPAL** du 15 décembre 2021

### Expérimentation d'un service de vélo-cargo

Cette expérimentation consiste en la mise à disposition aux habitants de véhicules de type vélo-cargo pour un test d'utilisation sur 2 jours consécutifs.

*Adopté à l'unanimité*

### Zone d'activités Solidaires – Pérennisation de l'outillothèque – Expérimentation d'une bricothèque

En plus du prêt d'outils de bricolage et de jardinage aux habitants, une activité de bricolage et de réparation ouverte à ces derniers sera épanouie au sein de la future Zone d'Activités Solidaires.

*Adopté à l'unanimité*

### Dotation de pistolets semi-automatiques pour les agents de la Police Municipale

Ces pistolets qui présentent des avantages ergonomiques, pratiques et techniques remplaceront les revolvers actuels des Policiers Municipaux.

*Adopté à la majorité*

### Renouvellement de l'expérimentation de déploiement d'une brigade pluricommunale de surveillance et de tranquillité nocturne

L'expérimentation menée au cours de l'été 2021 sera reconduite en 2022, en association avec les communes voisines de Marquette, Saint-André et Wambrechies.

*Adopté à l'unanimité*

### Extension de la durée de conservation des images de vidéoprotection

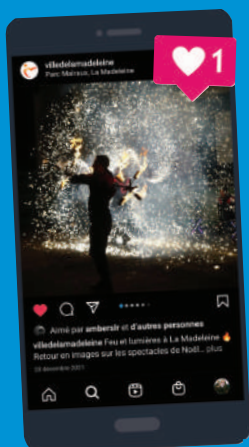
La durée de conservation passera de 14 à 21 jours afin de tenir compte des délais de réquisitions des images par la Police Nationale.

*Adopté à la majorité*

### Extension du chèque-énergie aux agents municipaux percevant les niveaux de rémunération les plus bas

Déjà versé aux habitants dont la précarité est accentuée par l'inflation des tarifs de l'énergie, le « chèque-énergie » municipal est étendu aux agents municipaux aux rémunérations les plus basses.

*Adopté à l'unanimité*



## Suivez l'actualité de votre Ville sur **INSTAGRAM !**

Fin 2021, la Ville de La Madeleine a rejoint le réseau social Instagram. Abonnez-vous au compte **@villedelamadeleine** pour être informé de toute l'actualité madeleinoise ! Partagez également vos propres photos de La Madeleine et des événements municipaux, avec le hashtag **#villedelamadeleine**. À l'approche de la Saint Valentin, participez au concours organisé par la Ville, via ce réseau social ! Plus d'informations au sujet de ce concours sur le site internet de la Ville ainsi que dans la rubrique culture et sorties en p.19.

### Pour être informé de l'actualité de votre Ville, **RENDEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR...**



le site internet de la Ville  
[www.ville-lamadeleine.fr](https://www.ville-lamadeleine.fr)



la page Facebook de la Ville  
[@villedelamadeleine](https://www.facebook.com/villedelamadeleine)



le compte Twitter de la Ville  
[@LaMadeleine\\_59](https://twitter.com/LaMadeleine_59)

## 3<sup>ème</sup> TROPHÉE AFNOR «EXPÉRIENCE CITOYEN» obtenue par la Ville de La Madeleine !

Pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, la Ville a décroché le 1<sup>er</sup> prix national de sa catégorie et a obtenu le trophée AFNOR Expérience Citoyen, en matière de pratiques d'accueil et de relation aux usagers. Violette Massiet Zielinski, Adjointe au Maire, déléguée au écoles, à la culture et à la participation a reçu le trophée au nom de la Ville. Celui-ci lui fut remis par Franck Périnet, directeur général de l'Institut national des études territoriales et Halimah Pujol, déléguée AFNOR. Pour que la Ville de La Madeleine soit de nouveau sur la plus haute marche du podium, AFNOR avait réalisé un audit mystère auprès des services municipaux madeleinois afin de mesurer les principaux déterminants de la satisfaction de l'utilisateur : accessibilité, réactivité, courtoisie, personnalisation, temps d'attente, efficacité du transfert et gestion des réclamations. Ce prix est l'illustration d'un engagement collectif des services municipaux dans une démarche d'amélioration et de progression continues.



## VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mercredi 9 mars

### Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville  
[www.ville-lamadeleine.fr](https://www.ville-lamadeleine.fr)

Samedi 26 février

### Permanence de M. le Maire

De 9h30 à 11h30 en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

Vendredi 4 mars

### Conseil municipal

A 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.



# Hommage aux bénévoles des associations madeleinoises



Les bénévoles madeleinois mis à l'honneur, accompagnés de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et de Stéphanie Poullie, adjointe au Maire, délégué aux aînés, aux associations et à l'animation.

En décembre dernier, s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux bénévoles des associations madeleinoises à l'occasion de la journée internationale du bénévolat. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a adressé un message à l'ensemble des bénévoles : « vous incarnez de belles valeurs humaines, vous donnez sans rien attendre en retour, sans vous mettre dans la lumière ».

Les bénévoles ont ensuite été mis à l'honneur par les responsables des associations :

> **Jean-Paul, Vice-Président du Rotary La Madeleine** : très engagé depuis des années dans la vie

associative madeleinoise et particulièrement auprès du Rotary et du club de bridge. Toujours présent, disponible et aimable.

> **Maxime, encadrant USWL Handball** : investi «à 200%» dans le club, Maxime fait preuve d'une grande implication. Sa motivation et son enthousiasme communicatif rendent les séances de sport très agréables.

> **Alphonse, porte-drapeau de l'UNC** : présent par tous les temps à chaque cérémonie et manifestation patriotique. Porteur du drapeau tricolore, représentant le civisme, le patriotisme et l'attachement aux valeurs humaines.

> **Francine, anciennement membre du bureau du CAFA** : consciencieuse, dévouée, gentille et patiente, Francine vient de quitter le conseil d'administration du CAFA au sein duquel elle était impliquée depuis plus de 40 ans.

> **Fatima, bénévole œuvrant à l'ACOLJAG** : toujours souriante, Fatima accompagne les familles dans le cadre du projet « vacances familiales » et dans leurs démarches administratives. Elle s'implique sans compter auprès de toutes les personnes avec une grande générosité.

> **Jean-Claude, Président de l'association Sport et Amitié.**

Madeleinois depuis toujours, Jean-Claude est membre de l'association depuis 50 ans et la préside depuis 25 ans. Pour son dévouement et son engagement, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine lui a remis la « Médaille d'or de la jeunesse et des sports », en compagnie de Robert Naets.

La cérémonie s'est conclue par les encouragements de Stéphanie Poullie, adjointe au Maire, déléguée aux aînés, aux associations et à l'animation : « Vous êtes des exemples, bravo à tous ! ».



## VACCINATION À L'ESPACE MALRAUX

Le centre de vaccination madeleinois situé à l'Espace Malraux (rue Guynemer) vous accueille pour une vaccination contre la COVID-19.

### Horaires d'ouverture et réservation

Le centre est ouvert le mardi de 14h à 20h, le mercredi de 14h à 18h (à partir du 9 février) et le jeudi de 8h à 18h, pour une réservation sur rendez-vous via Doctolib.

### Vaccins administrés


Le centre vous accueille pour une 1<sup>ère</sup> dose, une 2<sup>ème</sup> dose et les doses de rappel. Pour les moins de 30 ans le vaccin administré est pfizer. Pour les plus de 30 ans, il s'agit du vaccin moderna.

### Vaccination des enfants de 5 à 11 ans

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans est désormais possible au centre de vaccination madeleinois. Les parents ou responsables légaux doivent signer une autorisation parentale téléchargeable sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé.

### Accompagnement des aînés madeleinois

La Ville continue d'accompagner les aînés madeleinois pour les aider à s'inscrire et si nécessaire les conduire vers leur lieu de vaccination. Contactez le service aînés au 03 20 12 21 62.

 **Le pass vaccinal mis en place par le gouvernement depuis le 24 janvier est obligatoire pour les personnes de 16 ans et plus, dans les lieux accueillant du public.**

## Les élections : INFORMATIONS PRATIQUES

En vue des prochaines élections, les électeurs seront appelés à voter les dimanches 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives.

### > INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux élections présidentielles, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 2 mars pour réaliser la demande en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) et jusqu'au 4 mars pour réaliser la démarche en mairie ou par courrier. **Retrouvez toutes les informations sur [service-public.fr](http://service-public.fr)**

### > MODALITÉS DE PROCURATION

Les électeurs ne pouvant être présents peuvent faire valoir leur participation par le biais d'une procuration. La personne absente (le mandant) peut confier à l'électeur de son choix (le mandataire) ses consignes de vote pour la représenter sur un ou deux tours d'élections ou sur l'ensemble des scrutins 2022.

**Nouveauté** : il n'est plus nécessaire que le mandataire soit inscrit sur la même commune que le mandant. Toutefois, il devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le jour du vote,

un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations, et 1 seule d'entre elles peut être établie en France. La procédure d'enregistrement des procurations s'effectue à l'hôtel de police nationale, en brigade de gendarmerie nationale ou via le site : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

**Pensez à anticiper vos démarches de procuration pour qu'elles soient enregistrées à temps.** La Ville ne saura être tenue pour responsable en cas d'absence de procuration dûment complétée et enregistrée.

### APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES :

Afin de contribuer au bon déroulement des élections, la Ville recherche des assesseurs volontaires. L'objectif est d'accompagner le ou la président(e) dans la tenue de son bureau. Les candidatures sont à compléter au service État Civil/Élections (formulaire sur place). Elles doivent être accompagnées d'un titre d'identité et de la carte électeur. Attention : il est nécessaire d'être inscrits sur les listes électorales de la Ville de La Madeleine.

**Le service des élections est à votre disposition pour tout complément d'information au 03 20 12 21 61.**

# C'est dans la boîte, Bonne année 2022 !

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, auprès des habitants, n'a pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire.

Afin de réaliser le bilan de l'année 2021 et de tracer les perspectives de l'année 2022, Sébastien Leprêtre vous donne rendez-vous en ligne.

Depuis la Chaufferie Huet et en vidéo, Monsieur le Maire évoque les temps

forts de l'année écoulée et à venir et annonce les lauréats du budget participatif (voir article ci-dessous).

Belle année 2022, meilleurs vœux à à toutes et à tous, prenez soin de vous !

Retrouvez la vidéo des vœux en ligne sur le site internet de la Ville et ses réseaux sociaux !

## LES RÉSULTATS DU BUDGET PARTICIPATIF !

### LE 1<sup>ER</sup> BUDGET PARTICIPATIF MADELEINOIS C'EST :

22 155 euros dédiés à cette 1<sup>ère</sup> édition, correspondant à 1€ par habitant.

6 projets éligibles suite à l'étude de faisabilité.

609 votes exprimés par les Madeleinois.

2 projets retenus par les Madeleinois et qui seront réalisés en 2022 !

Dans le cadre du budget participatif, un site internet a été créé spécialement pour le dispositif. Une permanence a aussi été organisée à la Médiathèque afin de permettre aux habitants de voter en «version papier». Le vote des Madeleinois a compté pour 75% du résultat final, et celui du Conseil Communal Consultatif (CCC) pour 25%.



#### AIRE DE JEUX INCLUSIVE, ACCESSIBLE À TOUS

Projet arrivé en tête des votes, une aire de jeux pour les enfants en situation de handicap sera installée dans un parc madeleinois. L'objectif est de permettre à tous les enfants de s'amuser ensemble quelles que soient leurs différences.  
Estimation financière : 14 000€



#### UN ÎLOT DE VERDURE CONVIVAL

Arrivé en 2<sup>ème</sup> position des votes, un îlot composé de végétaux et de mobilier en bois sera installé à l'Espace Simone Veil. Cette réalisation permettra aux habitants de profiter d'un espace de fraîcheur convivial tout en contribuant au verdissement de la Ville.  
Estimation financière : 8 000€



## VOS AGENTS RECENSEURS



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) a sélectionné un échantillon de logements qui feront l'objet d'une enquête de recensement, permettant de connaître les besoins de la population madeleinoise actuelle. Les habitants concernés recevront leurs identifiants de connexion afin de pouvoir répondre en ligne, ou à défaut un agent recenseur recruté par la Ville se rendra à leur domicile. Les voici : **1 - Allison BERDIN / 2 - Edouard QUERO / 3 - Christophe MATTHYS / 4 - Florent GUETTE / 5 - Brigitte BOUTIN**

En raison de travaux dans le hall de la Mairie du 5 au 21 février, l'accès général se fera exceptionnellement et temporairement par l'arrière de la Mairie (côté État Civil). • Les horaires de bus de la Liane 5 ont été modifiés. Retrouvez les nouveaux horaires sur le site internet [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)



## UN «PETIT NOUVEAU» planté à l'école Courbet

Chaque année, le service des espaces verts réalise un «check-up» complet de l'ensemble du patrimoine arboré madeleinois. Celui-ci se fait à l'aide d'un tomographe, qui permet d'obtenir des informations sur l'état de santé interne des arbres.

Cette «radiographie» a récemment permis de révéler l'état inquiétant d'un marronnier dans la cour de l'école maternelle Courbet. En effet, gravement malade, celui-ci montrait une grande altération du bois (à plus de 70%). La solidité du tronc étant fortement réduite, il s'est avéré nécessaire de procéder à l'abattage de l'arbre rapidement afin que soit assurée la sécurité des enfants et de la commu-

nauté éducative.

En amont, les élèves de grande section ont bénéficié d'une présentation pédagogique, images et échantillons à l'appui, de la part de Violette Zielski, Adjointe déléguée aux écoles et de Stéphane Blanpain, agent municipal en charge du patrimoine arboré. Ce fut notamment l'occasion d'évoquer la composition des saisons et les changements de saisons.

Forts de leurs nouvelles connaissances, les apprentis jardiniers ont mis les mains dans la terre pour planter un nouvel arbre dans la cour de l'école, avec l'aide de Monsieur le Maire et des agents des espaces verts.

C'est ainsi qu'un «aesculus carnea briotii», de la famille des marronniers, a pris, en décembre, la place de son prédécesseur. Il devrait se couvrir au printemps de jolies fleurs rouges. À suivre...



## Premières inscriptions pour la RENTRÉE 2022

**Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP auront lieu du 28 février au 29 avril.**

Une permanence sera assurée le samedi 5 mars de 8h30 à 12h, à la mairie.

Durant cette période, vous pourrez vous présenter à la Mairie, au service des écoles, muni des documents suivants :

- le formulaire de pré-inscription dûment rempli, (disponible auprès du service des écoles ou téléchargeable sur le site Internet de la Ville),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom,

- le livret de famille,
- tout document justifiant l'attribution de la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.

Un certificat de pré-inscription vous sera alors délivré pour l'école de votre secteur d'habitation.

Les enfants nés en 2020 seront inscrits sur liste d'attente. Leur admission se fera par le Directeur de l'école en fonction des places disponibles.

**Renseignements auprès du service des écoles :  
03 20 12 79 71**



# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

De novembre à décembre, dans l'ensemble des accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la Ville, toutes les activités proposées étaient centrées sur **la transition écologique !**

Des activités pédagogiques sous forme de jeux, d'ateliers créatifs ou encore de spectacles ont été organisées afin de capter l'attention des plus jeunes et de les sensibiliser de manière concrète à la protection de l'environnement et au changement climatique.

Une ébauche du projet ÉCO-ÉCOLE, sur lequel nous reviendrons prochainement.

Parmi les activités proposées :

**1 et 2** - Une initiation au yoga et à la création de cosmétiques zéro déchet, avec l'utilisation de produits naturels et d'huiles essentielles, pour prendre soin de soi en prenant soin de l'environnement.

**3** - Le spectacle d'un clown qui, en chanson, a pu transmettre les gestes simples à adopter pour préserver la nature !



## Pour mon avenir professionnel, je saute sur LE TREMPLIN VERS L'EMPLOI

«Tremplin vers l'emploi», le dispositif proposé par la Ville n'aura jamais aussi bien porté son nom !

Ce dispositif permet aux Madeleinois d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois au sein des services municipaux. Deux parcours seront proposés :

- Si vous avez un projet professionnel déjà défini, vous rejoindrez le service concerné pour la durée d'un mois et expérimenterez la profession.
- Si votre projet professionnel est à définir, vous pourrez alors découvrir différents métiers.

Pendant toute la durée de votre contrat, vous serez accompagné par le Point Information Jeunesse. Un bilan sera fait au terme de ces 4 semaines d'expérience et de précieux conseils vous seront apportés pour vous orienter dans la suite de votre vie professionnelle.

**Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ?**

**Postulez !** Vous acquerez de l'expérience professionnelle et vous familiariserez avec le monde du travail.

Des postes sont à pourvoir toute l'année :

- aux Services Techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...)
- au Service Entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

**Pour postuler :**

- Remplissez la demande en ligne, sur le site internet de la Ville (rubrique «jeunesse»)

ou

-Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à : Monsieur Le Maire – Hôtel de Ville – « Tremplin vers l'Emploi » - 160, rue du Général de Gaulle 59 110 La Madeleine.

Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre candidature, n'hésitez pas à demander conseil à l'équipe du PIJ.

### POINT INFORMATION JEUNESSE

12, rue du Moulin  
Tél. : 03 28 52 66 90  
informationjeunesse@  
ville-lamadeleine.fr

www.ville-lamadeleine.fr  
/jeunesse

**OUVERTURE :**

Lundi et mercredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Mardi et vendredi de 9h à 12h.  
Jeudi de 14h à 18h.

# 10 jeunes Madeleinois EN ROUTE POUR DÉCROCHER LE PERMIS !

Partant du constat qu'il est le sésame souvent nécessaire pour décrocher un emploi ou une formation, la Ville aide les jeunes Madeleinois à financer leur permis de conduire grâce au dispositif «décroche ton permis».

Cette année, 10 jeunes vont pouvoir en bénéficier ! Parmi eux, Romain (sur la photo), 18 ans, qui a déjà une idée plutôt précise de son objectif professionnel.

Le jeune madeleinois veut être animateur ! À ce titre, il bénéficie déjà de l'accompagnement de la Ville dans la formation BAFA et rejoint désormais le dispositif «Décroche ton permis».

Comme chacun des bénéficiaires, Romain s'est rendu au Point Information Jeunesse de La Madeleine pour signer son engagement : passer le code dans les 6 mois et la conduite dans les 12 mois à compter de l'inscription dans l'une des auto-écoles madeleinoises partenaires, et s'engager, pour 40 heures de bénévolat, auprès de la mairie et d'une association madeleinoise. Ce sera auprès de l'ACoLJAQ pour Romain, ce qui lui permettra d'acquérir une expérience supplémentaire dans son parcours professionnel !



## NOUVEAUTÉ : ATELIERS DE SELF-DÉFENSE

L'initiation au Self-Défense organisée par le Point Information Jeunesse de La Madeleine en janvier dernier a rencontré un franc succès (voir p.23). Dans la continuité de cette action, le PIJ vous propose des ateliers réguliers pour vous initier et progresser.

Le Self-Défense, ou défense personnelle, est une discipline permettant de faire face à une éventuelle agression, dont la gestion de la distance et l'apprentissage de techniques efficaces de protection sont des éléments clés. Ces ateliers sont animés par une intervenante diplômée en self-défense / lutte féminine. Ils sont ouverts aux Madeleinoises de 13 à 35 ans et limités à 20 participantes par atelier.

Les inscriptions se font en ligne, sur le site internet de la Ville.

**Prochaines dates : jeudi 24 février et jeudi 10 mars, de 18h30 à 20h, dans la petite salle Gan-tois, rue de Flandre.**

**Renseignements auprès du PIJ :  
03 28 52 66 90**



## Des jeux, des cartes et des rires AU PROGRAMME DES AÎNÉS



C'est une nouvelle année pleine d'activités et de moments conviviaux qui s'annonce pour les aînés madeleinois !

À nouveau, la Ville de La Madeleine vous donne rendez-vous chaque mois pour vous offrir l'occasion de vous rencontrer, de vous retrouver et de vous amuser. Au programme des semaines à venir :

**> APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ**  
Mercredi 23 février, de 14h à 16h.  
Salle Moulin, rue du Moulin.

**> APRÈS-MIDI BELOTE**  
Mercredi 9 mars, de 14h à 16h30.

**> SPECTACLE HUMORISTIQUE ET CHANTANT EN CH'TI**  
Mardi 23 mars, de 14h30 à 16h30.

Le lieu des animations vous sera communiqué au moment de votre inscription.

Pour vous y rendre, si besoin, n'hésitez pas à demander les services gratuits de la navette municipale.

Pour vous inscrire munissez-vous simplement de votre carte pass'sénior et appelez le service aînés.

### DÉPLACEMENTS FACILITÉS

Chaque premier mardi du mois, la Ville propose de vous conduire gratuitement, en navette, jusqu'au nouveau cimetière, situé sur la Ville de Marquette-Lez-Lille. Pour bénéficier de ce service il faudra simplement vous inscrire.

**Prochain trajet : mardi 1<sup>er</sup> mars matin.**

**Renseignements et inscriptions :  
03 20 12 21 62  
service-aines@ville-lamadeleine.fr**

## DÉPLACEZ-VOUS FACILEMENT ET GRATUITEMENT EN VÉLO TAXI

Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre au marché, chez vos commerçants madeleinois préférés, ou pour tout autre rendez-vous ? Le vélo-taxi est à votre disposition ! **Gratuit et réservé aux Madeleinois de plus de 60 ans, le véhicule circule dans la ville les mercredis et vendredis matin, de 8h à 12h.**

Réservez votre trajet en appelant le 06 24 16 08 18 (réservations à effectuer du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Et si vous croisez le vélo-taxi, vous pouvez aussi l'interpeller !



# CADRE DE VILLE



## ZONE BLEUE

N'oubliez pas votre  
carte de résident

Vous résidez ou travaillez en zone bleue et vous n'avez pas encore retiré votre carte résident 2022 ?

Afin d'éviter toute verbalisation, effectuez au plus vite cette démarche :

- En ligne, transmettez votre demande via le formulaire sur le site internet de la ville.
- À la Mairie, auprès du service régie, le lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.

**Renseignements auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou [service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr)**

## INFO TRAVAUX

### > PROJET IMMOBILIER SAINTE HÉLÈNE / RUE DU PRÉ CATELAN

Des travaux des concessionnaires sont en cours de réalisation dans le cadre du programme de construction de logements pour les programmes immobiliers situés rue du Pré Catelan et rue Sainte Hélène. Des contraintes de stationnement et de circulation sont à prévoir.

### > IMPASSE CHOQUEL

Des travaux de réaménagement sont prévus impasse Choquel, entre la rue Saint Charles et la zone déjà aménagée, dans le cadre des constructions du programme immobilier. L'impasse Choquel sera aménagée en zone de rencontre, où la circulation est limitée à 20km/h, avec une priorité de circulation donnée aux piétons, puis aux cycles et enfin aux véhicules.

### > RUES COURBET ET NÉGRIER

À la demande de la Ville de La Madeleine, la Métropole Européenne de Lille installera des ralentisseurs courant février, dans les rues Courbet et Négrier, afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école maternelle Courbet.

### > RUE SALENGRO

Les travaux de réaménagement de la rue Salengro se terminent actuellement entre la rue Marceau et la rue d'Oran, par l'intervention de la société SOURCEO (branchements eau potable) et de la Métropole Européenne de Lille (enrobés trottoirs et chaussée).

## «Hauts-de-France propres» PARTICIPEZ !

**La Ville de La Madeleine vous invite à participer à l'opération Hauts-de-France Propres, samedi 19 mars.**

Rendez-vous à 9h, sur la place du marché, avant un départ en petits groupes dans les quatre coins de la ville.

Vous serez équipés de gants, pinces et sacs poubelles pour débarrasser les déchets abandonnés dans nos rues : mégots, papiers, canettes...

Vous pouvez également venir avec votre propre équipement, un gilet fluorescent et des gants de jardinage.

## EMPRUNTEZ la caméra thermique !



**La Ville de La Madeleine met à disposition de ses habitants une caméra thermique.**

Celle-ci permet d'identifier les défauts d'isolation des logements (ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité...).

Elle doit être utilisée de préférence en hiver car il faut une différence de température d'au moins 5°C entre

l'intérieur et l'extérieur.

La caméra thermique est empruntable pour une durée de 48h auprès de l'outillage municipale située sur la future Zone d'Activités Solidaires, 8 rue Delesalle.

Renseignements au 06 85 03 31 93 [outillage@ville-lamadeleine.fr](mailto:outillage@ville-lamadeleine.fr)

## CHALLENGE MOBILITÉ LA VILLE À NOUVEAU RÉCOMPENSÉE !

Le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui en facilitent l'usage.

La Ville de La Madeleine participe au Challenge depuis 2016. **Pour cette édition 2021, elle est à nouveau lauréate du 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des modes actifs de déplacement, pour les institutions de 200 à 499 salariés.**

Ce prix récompense les initiatives municipales prises pour inciter les agents municipaux à se déplacer en nombre à vélo, trottinettes et à pied pour venir au travail.

Par ailleurs, La Madeleine se classe 3<sup>ème</sup> pour l'utilisation des transports en commun et 6<sup>ème</sup> pour l'utilisation du co-voiturage.

*Justin Longuenesse, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué à la Transition Écologique, l'Urbanisme et la Mobilité s'est rendu à la cérémonie de remise des prix, en novembre dernier, pour recevoir le prix madeleinois.*



# Plus rapide, pratique et accessible **DÉCOUVREZ LE «GNAU» !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées de façon dématérialisée.

**Particuliers et professionnels, vos démarches en matière d'urbanisme sont désormais facilitées grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).**

## **LE GNAU, C'EST QUOI ?**

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique.

Ce service vous permet de réaliser des demandes à tout moment, de centraliser tous les éléments transmis

au même endroit, et de suivre l'avancée de votre dossier en temps réel.

## **QUEL TYPE DE DEMANDE PUIS-JE RÉALISER ?**

Il est possible de déposer des demandes de certificats d'urbanisme, des déclarations préalables, des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir, des déclarations d'intention d'aliéner...

## **COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?**

Il suffit de se rendre sur le site [gnau.lillemetropole.fr](http://gnau.lillemetropole.fr), de s'y inscrire ou alors de s'y connecter via FranceConnect



Pour faire vos demandes d'autorisation d'urbanisme rendez-vous sur le site : [gnau.lillemetropole.fr](http://gnau.lillemetropole.fr)



## **S'il neige, JE SALE !**

Pas de signe de neige jusqu'ici sur La Madeleine ! Mais l'hiver n'est pas encore fini, les flocons peuvent encore tomber...

Pour prévenir les risques de glissade et de chute, une réglementation existe concernant l'entretien des trottoirs.

Les mesures préventives consistent à déblayer la neige et éventuellement saler ou sabler le trottoir en cas de gel (cette neige ne doit pas être jetée sur

la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton).

**Les riverains, propriétaires comme locataires, sont donc tenus de déneiger le trottoir situé devant chez eux. Pour les immeubles en copropriété, ces obligations incombent au syndic de copropriété.**

La Ville met à disposition, gratuitement (mais pas en quantité illimitée), du sel de déneigement. Munissez-vous d'un contenant pour venir en retirer auprès du Centre Technique Municipal, 303 rue Georges Pompidou.

Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.

## Projets de nouvelles lignes de tramway et de bus, **PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PRÉALABLE !**

**Une concertation préalable est organisée pour une durée de six semaines, à compter du 21 février.** Cette concertation porte sur quatre projets de nouvelles lignes de tramway et de bus à haut niveau de service. L'objectif est de recueillir l'avis des Métropolitains sur les projets des nouvelles lignes de transports suivantes :

- Tramway du pôle métropolitain de Roubaix-Tourcoing.
- Tramway du pôle métropolitain de Lille et sa couronne.
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Villeneuve d'Ascq - Marcq-en-Barœul.
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Lille - Villeneuve d'Ascq.

**La Ville de La Madeleine est directement concernée par le projet de ligne de tramway du pôle métropolitain de Lille et de sa couronne, ainsi que**

**par la ligne de bus à haut niveau de service Villeneuve d'Ascq - Marcq-en-Barœul.**

### **Comment donner son avis ?**

> Sur la plateforme de participation citoyenne de la Métropole Européenne de Lille : <https://participation.lillemetropole.fr>

> Lors de rencontres d'informations et d'échanges organisées dans les territoires concernés par les projets.

Des réunions publiques et ateliers participatifs seront aussi organisés à compter du mois de mars.

**Retrouvez toutes les informations sur le site de la Métropole Européenne de Lille : [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)**

# COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES pour les restaurants du cœur

La Ville organise une collecte de denrées alimentaires à destination des Restaurants du Cœur, du 9 au 12 février à l'Hôtel de Ville (service des Aînés).

Vous pouvez déposer vos dons durant les horaires de la Mairie (8h15-12h / 13h30-17h15).

Liste des denrées dont les Restaurants du Cœur ont particulièrement besoin : pâte à tartiner, confiture, chocolat (en plaque et en poudre), compotes (en pot ou en gourde), huile, crème dessert (longue conservation), gâteaux et goûters, céréales, farine.



## Une collecte solidaire, DES JOUETS PAR KILOS

Du 8 décembre au 8 janvier, la Ville a installé à la Mairie, un point de collecte de jouets à destination de l'Association Roubaisienne d'Insertion (ARI).

**365 kilos de jouets et de jeux ont été collectés en un mois !**

Ces derniers sont maintenant en cours de tri, de réparation et de nettoyage; Cette opération a été menée par des salariés en réinsertion accompagnés par l'ARI. Les jouets seront ensuite remis dans le circuit en étant vendus à

des prix réduits, ou donnés à des associations. En plus de ravir les futurs nouveaux petits propriétaires, cette initiative favorise l'économie locale et développe le circuit de la « seconde main ».

Pat'Patrouille, jeux de société, trotteur, jeux d'éveil... ont franchi le pas de la Mairie durant un mois. Ce n'est pas le Père Noël qui les a déposés lors de sa tournée de cadeaux, mais bien vous.

Merci pour vos dons !



Cette collecte représente 5 fois plus de ressources naturelles épargnées soit 1,883 tonnes, et au moins 175 kilos d'émissions de CO<sub>2</sub> évités. Au total, 2 300 jouets ont retrouvé une seconde vie en 2021, et 7 salariés ont pu avoir un emploi.

## L'association RÊVES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

L'association RÊVES, ressourcerie, vestiaire et épicerie solidaire recherche des bénévoles !

Créée en 2011, l'association madeleinoise accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés, par le biais d'une aide financière pour se nourrir et s'habiller, ainsi qu'un soutien moral au travers de divers ateliers (cuisine, couture...)

Par ailleurs, RÊVES accepte les dons de vêtements, de jouets, de vaisselle, de décoration et d'accessoires. Tous les Madeleinois peuvent se faire plaisir et acheter au vestiaire solidaire, les recettes des ventes reviennent à l'association.

**RÊVES - 65 rue Léon Trulin  
www.reveslamadeleine.fr  
03 28 52 32 04**



### URGENCE DON DE SANG !

Les réserves sont faibles, nous avons besoin de vous pour sauver des vies !

**PRENEZ RDV MAINTENANT !**



### Collecte DON DE SANG

Une collecte de don du sang est organisée à La Madeleine, les 16 et 17 mars prochains, de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle Moulin (10 rue du Moulin).

Les prises de rendez-vous s'effectuent sur le site internet de l'Établissement Français du Sang (EFS), en renseignant La Madeleine comme localisation. C'est simple, rapide et ça sauve des vies !

Toutes les infos sur :  
<https://dondesang.efs.sante.fr>

L'agence de Biomédecine (AB-M) lance un appel au don de moelle osseuse.

Ce type de don permet de soigner les personnes qui ont une grave maladie du sang. Rendez-vous sur [www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)



# CHEZ «ONE FITNESS CLUB»

le numéro 1, c'est vous !



Son ouverture tombe à pic avec nos bonnes résolutions de début d'année ! La nouvelle salle de sport «One Fitness Club» a ouvert ses portes en décembre dernier, dans le hameau commercial du quartier Saint Charles.

Sur près de 2 000 m<sup>2</sup>, répartis sur deux étages, les espaces se suivent mais ne se ressemblent pas, «chacun a son propre univers pensé pour chaque pratique» explique Séverine Cipolla, directrice de la nouvelle salle et coach depuis 23 ans.

Le club se compose :

- d'un espace dédié aux femmes,
- d'une «cage» pour l'haltérophilie,
- de 3 salles de cours collectifs («Broadway» pour les cours de step, zumba, bodypump..., «The ride» pour les cours de RPM ou vélo indoor et «The boxe» où l'on pratique un mix de crossfit et de boxe),
- de vestiaires et douches,
- et d'espaces cardio et musculation. Ces derniers sont équipés de machines haut de gamme et connectées

en accès libre. Grâce à l'application «my one», vous pouvez vous identifier sur chacune d'entre-elles afin d'enregistrer et de suivre vos performances. C'est aussi via l'application que se font les inscriptions aux cours collectifs.

Du sportif professionnel au pratiquant occasionnel, chacun y trouvera les machines et exercices correspondant à ses besoins.

Les quatre coachs diplômés d'État, se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans votre pratique sportive.

Avec ces équipements et espaces motivants, cette année c'est sûr, vous les tiendrez vos bonnes résolutions !

## «ONE FITNESS CLUB»

4 avenue Pierre Mauroy

Ouvert 7j/7 (jours fériés compris) de 6h à 23h.

Contact : 03 59 61 02 24

[www.onefitnessclub.fr](http://www.onefitnessclub.fr)

Facebook et Instagram.

# UTOPIA, une pause pour les parents !

UTOPIA vous accueille depuis le 18 décembre dans le quartier Saint Charles. Ce lieu de vie dédié aux parents a été pensé par Anaïs Duru, maman de deux petites filles, «en quête d'une reconversion qui ait du sens». Ce projet, qu'elle a nourri pendant deux ans, s'inscrit dans un concept d'économie sociale et solidaire qui marque ses engagements environnementaux et sociaux.

«UTOPIA, c'est l'endroit où les parents peuvent enfin faire une pause» explique Anaïs. Il abrite :

## - UN SALON DE THÉ KIDS FRIENDLY\*

Des cookies (taille adulte et taille enfant), moelleux au chocolat et banana bread faits maison, à déguster accompagné d'un café, thé ou chocolat soigneusement sélectionnés dans un espace lumineux, chaleureux et adapté à toute la famille. Livres, jeux de société, cabane... sont à disposition pour occuper et amuser les enfants.

\* adapté aux enfants



## «UTOPIA», 46 rue Gustave Scrive

Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 18h30.

Contact : [bonjour@utopia-lille.fr](mailto:bonjour@utopia-lille.fr) / [www.utopia-lille.fr](http://www.utopia-lille.fr) / Instagram.

## - UNE BOUTIQUE ÉTHIQUE

Des vêtements enfants de seconde main, de 0 à 16 ans, proposés 30 à 50% moins cher que le prix neuf, et réduits de 20% supplémentaires chaque mois. Pour faire un dépôt de vêtements inscrivez-vous sur le site.

## - UN ESPACE «BAVARDAGES»

Des moments privilégiés avec des experts de la parentalité, à mi-chemin entre

la conférence et le groupe de partage.

## - UN ESPACE ATELIERS

Pour se détendre et développer de nouvelles compétences : aide aux devoirs d'anglais, ateliers créatifs ou bien-être, pour les parents, en binôme parents-enfants et uniquement pour les enfants.

Retrouvez le programme sur le site d'UTOPIA et inscrivez-vous en ligne !

VIVRE  
ET  
TRAVAILLER

## Restaurateurs madeleinois TOQUÉS

«Gault et Millau» est un guide gastronomique français, découvreur de talents depuis plus de 50 ans, avec pour critères de sélection : le goût, la qualité, la créativité des chefs et leur simplicité.

Il évalue les établissements par une notation basée sur une note maximum de cinq toques.

L'édition 2022 récompense quatre restaurants madeleinois !

### > SAISONS - CAVE À MANGER 🍷

«...le trio bosse sa région comme il faut : circuit court, saisonnalité, fraîcheur, bio, artisanat, créativité...»

2 Place Massenet

[www.saisons-caveamanger.com](http://www.saisons-caveamanger.com)

### > LA MANIGUETTE 🍷

«...tous les légumes sont bio, en direct du potager, la démarche est responsable, l'accueil plein de naturel et de gentillesse...»

233 rue du Général de Gaulle

[www.restaurant-maniguette.com](http://www.restaurant-maniguette.com)

### > L'ÉPICURE 🍷

«...dans un frais décor contemporain, une ligne "bistrot plus" avec une courte carte à l'ardoise...»

54 rue du Général de Gaulle

[www.lepicure-restaurant.com](http://www.lepicure-restaurant.com)

### > LE NOUVEL ATELIER

«...du fait maison dans une traduction actualisée, voilà ce que propose ce bistrot bien né aux lignes modernes...»

15 rue François de Badts

[www.le-nouvel-atelier.com](http://www.le-nouvel-atelier.com)

Retrouvez les avis et notes des experts du guide sur le site Gault et Millau.

L'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine organise un jeu concours à l'occasion de la Saint Valentin ! Remplissez les coupons à disposition dans les commerces participants et tentez de gagner de nombreux lots ! Toutes les infos sur le site : [www.ucap-lamadeleine.fr](http://www.ucap-lamadeleine.fr)

## Une année 2021 bien remplie À LA MÉDIATHÈQUE !



La Médiathèque compte des abonnés de toutes les générations. En 2021, le plus jeune abonné avait 2 mois tandis que le plus âgé avait 95 ans !



Fréquentation : la Médiathèque a enregistré 82 000 entrées et 170 000 prêts de documents.



Le document le plus emprunté en 2021 était « Max est fou de jeux vidéo » de la célèbre série Max et Lili. Le livre jeunesse a été emprunté 54 fois, soit plus d'une fois par semaine !



En 2021, la Médiathèque a comptabilisé 4 170 inscrits actifs.



32 000 documents (romans, BD, mangas, vinyles...) ont été réservés par les abonnés de la Médiathèque.



Nouveauté : depuis 2021, plus de 200 vinyles sont à votre disposition. De la musique classique au punk-rock, en passant par la pop, il y en a pour tous les goûts !

## ET UNE ANNÉE 2022 RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

### RENCONTRE DÉDICACE ET PROJECTION DE FILM À LA CHAUFFERIE HUET !

Diffusée en 1993 sur Canal+ et jamais exploitée en salle, « La Classe Américaine » est une œuvre culte du style cinématographique du détournement, opéré de main de maître par **Michel Hazanavicius** (réalisateur de deux OSS 117, acteur dans « La Cité de la peur », scénariste de « The Artist »...) et par le réalisateur et scénariste français Dominique Mézerette. Presque 30 ans plus tard, son scénario enrichi de notes, est édité en livre et entre dans la collection « Les Grands classiques, chez Allary Éditions. Ça j'aime ! ». Dans le cadre de sa thématique détournement, la Médiathèque a le plaisir de recevoir 3 invités de prestige : **Michel Hazanavicius**, le réalisateur du film ainsi que **David Rault**, auteur du livre, accompagnés par **Guillaume Allary**, son éditeur.

**RDV le samedi 19 mars à 15h à la Chaufferie Huet pour une projection exceptionnelle du film, un échange avec les intervenants ainsi qu'une séance de dédicace ! Gratuit sur réservation au 03 59 09 59 09 ou sur le site internet de la Ville. Conseillé à partir de 14 ans. Pass vaccinal requis dès 16 ans.**



## TOUS VOS RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

● **En voilà des histoires ! Lectures à voix haute pour les enfants de 4 ans et plus : mercredi 9 février ou samedi 12 février à 11h.** Thématique « Contes détournés » dans le cadre du festival Contes & légendes.

● **Projection - La séance des petits : mercredi 16 février à 10h30.** Pour les enfants à partir de 3 ans. Programmes courts et adaptés pour donner le goût du cinéma.

● **Sieste littéraire, les classiques de la littérature européenne : vendredi 25 février dès 12h et jusque 14h.** Entrée libre, à partir de 14 ans.

● **Let's play ! Jouons ensemble : samedi 26 février de 14h à 16h30.** Découvrez un jeu vidéo multijoueur et participez à un tournoi ! À partir de 8 ans.

● **Les mots partagés - Comité de lecture adulte : samedi 5 mars de 10h30 à 12h.** Venez échanger vos coups de cœur lors de ce rendez-vous convivial. À partir de 14 ans.

● **Quiz sur le thème des femmes : samedi 12 mars de 10h30 à 12h.** Un moment convivial pour tester vos connaissances sur les femmes ! À partir de 14 ans.

**GRATUIT - Informations et réservations auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou sur le site internet de la Ville.**



## Les contes de Tsiganie

### Chasse aux trésors à la Chaufferie Huet

Le jeu s'articule autour des contes du Capitaine Sergan, qui contiennent des indices pour la chasse au trésor. Le capitaine, qui a servi comme Maître d'Armes auprès des plus grands de ce monde, est poursuivi par des brigands qui lui ont volé sa bourse, son manteau, son épée et son trésor... Vous serez organisés en équipes, et votre mission sera de retrouver des objets, aidés par des indices. Au cours de ce périple, il vous faudra également répondre à des énigmes afin d'accéder aux numéros qui ouvriront le coffre au trésor !

Dans le cadre du festival Contes et légendes du 5 au 21 février. Par la Compagnie Ringard Deluxe. En partenariat avec la Ville de Marçq-en-Barœul.

**SAMEDI 12 FÉVRIER À 15H ET 18H À LA CHAUFFERIE HUET - À partir de 6 ans. Renseignements auprès du service culture au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr / Réservations : www.ville-lamadeleine.fr / GRATUIT / Pass vaccinal requis dès 16 ans et port du masque dès 6 ans.**

## CONCOURS DE SAINT VALENTIN

Déclarez votre flamme  
à votre Ville !

Pour la Saint Valentin... déclarez votre flamme à la Ville de La Madeleine !

Réalisez votre « déclaration » sous forme de dessin, de poème ou de photo, et déposez-la dans l'urne présente dans le hall de la Mairie (mentionnez au nom de la déclaration votre nom, prénom mail ou numéro de téléphone) jusqu'au 14 février, ou partagez-la sur Instagram avec le #lamadeleinesaintvalentin2022 et en identifiant la Ville @villede lamadeleine

Les coups de cœur sélectionnés seront partagés dans la prochaine édition du MAGdeleine ainsi que sur le site internet de la ville. Une surprise les récompensera ! Plus d'informations sur [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)



## EN PLEINE MÈRE

Par Cécile Berland

Elle largue les amarres et s'apprête à embarquer pour une semaine de vacances qui va s'avérer être un vrai raz-de-marée... Elle est mère, elle est femme, elle est fille, elle est comblée mais elle rêve d'être elle juste un instant... Elle aspire au grand air, à prendre le large... Dans ce seul en scène drôle et juste, la comédienne Cécile Berland transporte le public d'un personnage à l'autre en le faisant traverser avec virtuosité une histoire de famille, de mère.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.  
**MARDI 8 MARS À 19H30 À LA CHAUFFERIE HUET - À partir de 6 ans. Renseignements au 03 20 12 79 98 ou à service-culture@**



Réservations :  
[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)  
**GRATUIT / Pass vaccinal requis dès 16 ans et port du masque à partir de 6 ans.**

## BLOC-NOTES

### FÉVRIER

*Jeudi 24 février*

#### Journée thématique à la découverte de la chicorée

Le matin, visite de la sècherie de chicorée à Vieille Eglise puis, après le déjeuner au restaurant, visite de la torréfaction Lutin à Oye Plage. Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35

### MARS

*Vendredi 18 mars*

#### Journée à Creil

Visite guidée du musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence. Après le déjeuner au restaurant visite guidée de la Clouterie Rivierre. Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35

### AVRIL

*Jeudi 28 avril*

#### Compiègne: sa forêt, sa mémoire

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

### JUIN

*Jeudi 23 juin*

#### La Baie de Somme

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

### SEPTEMBRE

*Vendredi 2 septembre*

#### Spectacle son et lumière à Ailly-sur-Noye (Somme)

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

*Du 11 au 17 septembre*

#### Séjour dans le Jura.

Logement à Malbuisson devant le lac Saint Point. Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

#### Horaires d'ouverture du Syndicat d'Initiative :

mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h.

# ON A AIMÉ

**1 à 4** Afin de se plonger dans la magie de Noël, la Ville vous a proposé 2 spectacles féériques en décembre. La chaleur a envahi le Parc Malraux durant le spectacle de feu qui a réchauffé le cœur des petits et grands Madeleinois ! Le spectacle de lumière a quant à lui émerveillé les visages et les yeux de ses spectateurs.

**5 à 8** Cette année encore, les lutins du Père Noël ont installé les traditionnelles animations de Noël dans la cour de l'école Rostand, qui a accueilli les reines et les rois de la glisse et des professionnels de l'escalade !

Les petits madeleinois ont aussi profité du carousel et comme ils ont tous été très sages, le Père Noël a naturellement fait son apparition !





**9 et 10** Le samedi 18 décembre, la Ville et les restaurateurs madeleinois participants vous ont donné rendez-vous face à la Mairie pour un marché des chefs, édition spéciale Noël ! L'occasion de faire le plein de délicieux produits festifs et de se régaler. Bravo et merci à L'Argan, Le by S, La Maniguette, Butterfly Traiteur, Le Nouvel Atelier, Saisons - Cave à manger et La table Ha-Tof pour leur participation.

**11 à 14** Les aînés Madeleinois de plus de 70 ans sont venus chercher leur colis de Noël lors des permanences organisées par la Ville et le CAFA (Comité des Aînés, Fêtes et Animations). Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Stéphanie Poullie, Adjointe aux Maire déléguée aux Aînés, ont aussi participé à la distribution, qui se déroulait aux domiciles des séniors quand ces derniers ne pouvaient pas se déplacer. Un moment de solidarité et de convivialité partagé avec les aînés madeleinois.



**15 et 16** L'association RÊVES a organisé en décembre dernier un goûter de Noël solidaire sous forme de permanence, en raison de la crise sanitaire. Les bénéficiaires de l'association sont venus partager en famille un moment festif en compagnie des joyeux bénévoles de RÊVES, avec la présence exceptionnelle du Père Noël !

Les enfants se sont vus remettre des cadeaux dont une partie des jouets invendus lors de la foire aux jouets organisée par la Ville en novembre et dont les Madeleinois ont choisi de faire don.



13

14

21



16



17

**16 et 17** À l'occasion des fêtes de fin d'année, plus de 2 000 coquilles ont été distribuées aux élèves des écoles madeleinoises, ainsi qu'à leurs enseignants. Violette Massiet Zielinski, adjointe au Maire, déléguée aux écoles s'est rendue dans les établissements scolaires à l'occasion de cette tradition gourmande, pour partager un moment de convivialité avec les enfants.



18

**18 et 19** Afin que la magie de Noël opère dans tous les foyers, la Ville organise chaque année un goûter de Noël pour les parents isolés et leur(s) enfant(s), accompagnés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En raison du contexte sanitaire, la Ville a comme en 2020, adapté ce goûter sous forme de permanence. Le Père Noël a ainsi accueilli les enfants et avec pour eux dans sa hotte quelques surprises !



19

**20 et 21** Les associations madeleinoises l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres et les petits écoliers du Père Joseph, ont organisé leur 8<sup>ème</sup> édition du marché de Noël Solidaire. Les visiteurs du marché ont ainsi pu préparer leurs cadeaux de Noël en participant à une action solidaire.



20



21

**22 et 23** « Je viens du Sud, et par tous les chemins, j'y reviens... » les aînés madeleinois ont chanté et rêvé lors du spectacle cabaret « Les Trois Sœurs » organisé par la Ville pour les séniors madeleinois à la Chaufferie Huet !



22



23



**24 et 25** Tous les mercredis du mois de décembre, la Ville a organisé des ateliers Parents-Enfants à destination des familles madeleinoises (escrime, magie, fabrication d'un kazoo, réalisation d'une éponge Tawashi et fabrication d'un élastique à cheveux, animation musicale ...) Abracadabra... le 27 décembre, les familles se sont initiées à la magie en apprenant à réaliser des petits tours avec du matériel simple (photos).

**26** Le foyer-logements des « Promenades » a organisé au mois de décembre un marché de Noël qui proposait de jolies compositions florales, des réalisations créatives ainsi que de délicieuses gourmandises !

**27 et 28** Le premier cours d'initiation au self-défense organisé par le Point Information Jeunesse de La Madeleine le 30 janvier dernier, a rencontré un vif succès. Les Madeleinoises participantes ont appris les gestes à adopter pour se défendre en cas d'agression. De nouvelles séances seront prochainement proposées (toutes les infos dans la rubrique « Toutes Générations »).

**29** Fin janvier, un lettrage a été installé sur les flancs de la façade de la Médiathèque afin de donner une meilleure visibilité de l'équipement au sein du « Carré Magique Culturel » madeleinois.



30



31



32



33

**30 et 31** La nouvelle saison culturelle a été lancée avec le spectacle « BOJOO acte 1 : Avant tout on se dit bonjour », sur la scène de la Chaufferie Huet, le 25 janvier dernier. Au travers de leurs scènes insolites, les artistes ont exécuté des figures de break sur des sonorités de jazz, sous les rires amusés et les applaudissements du public.

**32 et 33** Il y a plus de 50 ans, l'histoire d'André et Marie-Françoise a débuté, un soir de fête sous les étoiles. 5 décennies plus tard, André et Marie-Françoise se sont à nouveau dit « oui ». Entouré de sa famille et de ses proches, le joyeux couple a célébré ses noces d'or à la Mairie. Un moment de joie et d'émotion partagé par tous.



34



35

**34** Le 10 janvier dernier, la madeleinoise Thérèse du Couëdic, résidente de l'EHPAD « Ma Maison » a soufflé ses 100 bougies ! Les proches de la jeune centenaire ainsi que les résidents de « Ma maison » ont célébré cette journée avec elle, en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

**35** La Madeleinoise Kimberley Descamps a été élue « Miss Curvy Hauts-de-France 2021 » ! La jeune femme de 21 ans, encouragée par sa maman et sa tante et suivant sa devise de toujours croire en ses rêves, a décidé de s'inscrire à ce concours qui célèbre la beauté des courbes. En avril prochain, elle concourra au titre national de « Miss Curvy France ». Vous pouvez la soutenir via sa page Facebook « Kimberley D - Miss Curvy Nord-Pas-de-Calais 2021 ».



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

## «LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

### L'OPPOSITION TOUJOURS EN RETARD D'UN TRAM

Dans sa tribune de décembre l'opposition municipale montre une nouvelle fois sa propension maladroite et coupable à vouloir tordre les faits.

Mais les faits sont têtus, y compris s'agissant du projet abandonné par la MEL au mandat dernier de faire passer un tram-train dans la rue du Général de Gaulle.

Étroitesse de la voie, risque d'accentuation de la coupure entre ses deux rives, suppression de la quasi-totalité des places de stationnement, mise en danger du linéaire commerçant pendant et après les travaux, ... tout conduisait à abandonner un tracé générateur de dommages urbains et commerciaux préjudiciables à l'équilibre de notre commune et à son identité.

Avec la validation du tracé alternatif et « historique » empruntant le boulevard Schumann, c'est finalement le flanc ouest de La Madeleine qui sera mieux desservi demain par les transports en commun, en bénéficiant à terme d'un tramway en site propre.

Cette nouvelle ligne de tramway qui desservira La Madeleine viendra s'ajouter à la ligne de tramway déjà existante sur le grand boulevard, mais aussi aux 6

lignes de bus et aux 3 lianes qui traversent actuellement notre commune.

Si on y ajoute la future Ligne de Bus à Haut Niveau de Services qui est inscrite au Schéma Directeur des Infrastructures de Transports de la MEL et qui passera quant à elle au nord de La Madeleine, on ne peut que constater et se réjouir de la quantité et la qualité de sa desserte en transports en commun, aujourd'hui et demain.

### RÉCIDIVE DANS L'IRRESPONSABILITÉ

En application de la réglementation en vigueur et dans un contexte de forte recrudescence de l'épidémie de Covid-19, le Conseil Municipal du mois de décembre était appelé à se réunir au tiers de ses membres afin de limiter au maximum les risques de contagion.

Une nouvelle fois, les élus de l'opposition ont montré leur niveau d'irresponsabilité en ne respectant pas cette mesure de bons sens au service de l'intérêt général et de la santé d'autrui.

### QU'ON SE LE DISE

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus d'opposition n'ont pas voté les aides facultatives apportées aux écoles privées madeleinoises en matière de transport, de matériel de sport, et de

pharmacie.

Cette démarche répond pourtant à une volonté d'égalité de traitement entre tous les écoliers madeleinois, quel que soit le choix d'école effectué par leurs parents, étant rappelé que la mixité sociale est aussi une réalité vécue dans toutes nos écoles madeleinoises publiques comme privées.

### NOS POLICIERS MUNICIPAUX APPRÉCIENT

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus d'opposition n'ont pas voté les délibérations destinées à améliorer les moyens matériels (armement, vidéosurveillance) mis à disposition de nos policiers municipaux pour les aider dans l'exercice de leurs missions, en matière de sécurité et de tranquillité publiques.

Pour notre part, nous tenons à témoigner à nos policiers municipaux notre soutien, notre confiance et notre reconnaissance.

### LES ASSOCIATIONS APPRÉCIENT

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus d'opposition n'ont pas voté les délibérations relatives aux associations La Volière, et ACoLJAQ – Centre Social Christian Janssens.

Les bénévoles, salariés et adhérents de

ces associations « apprécieront » ce défaut de soutien à leurs actions et activités qui contribuent pourtant au vivre-ensemble madeleinois.

### LES JEUNES APPRÉCIENT

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus d'opposition n'ont pas voté l'évolution des dispositifs concernant les Brevets d'Animateurs pour encadrer les mineurs en accueils collectifs.

Cette évolution est pourtant à l'avantage des jeunes Madeleinois en termes de prise en charge de leurs frais de formation et d'engagement de la Ville à les accueillir en stage pratique rémunéré.

Là aussi, les jeunes Madeleinois « apprécieront » le défaut de soutien des élus d'opposition.

En ce début d'année, nous adressons nos meilleurs vœux à chaque habitant de notre belle commune.

**“La Madeleine que nous aimons”  
Groupe des élus  
de la Majorité Municipale**

## «AGIR POUR L'AVENIR»

Nous venons de quitter l'année 2021, nous entamons 2022 avec de l'inquiétude face à cette crise sanitaire qui n'en finit pas mais également avec des vœux d'espoir.

### SANTÉ

Espoir mondial d'une fin de la crise COVID et des souffrances physiques, psychiques, sociales et économiques que nous endurons.

Espoir local d'une alimentation plus saine et écoresponsable pour nos enfants dans leurs cantines scolaires mais également pour nos anciens pour leurs repas apportés à domicile. Notre demande argumentée de remunicipaliser la cantine pour plus de qualité n'a pas été écoutée. Il n'y a eu aucune concertation, aucune écoute.

Quel dommage.

Espoir local d'une véritable politique participative dynamique et inclusive.

Espoir local d'une diminution de la pollution qui envahit les poumons de nos enfants avec une politique pro-mobilités douces qui soit bien plus ambitieuse.

### ÉCOLOGIE

Espoir mondial d'une véritable prise de conscience des enjeux à venir et des choix à faire.

Espoir local de faire cesser la disparition de nos parcs et de nos espaces de détente (cf. le parc du Tir à l'Arc vendu à Bouygues qui y rase 48 arbres et les terrains du Sililam qui ont vocation à être urbanisés par la ville de Lille).

Espoir de réenchanter ces terrains laissés

à l'abandon pour qu'ils redeviennent de véritables terrains de détente familiale et de sport pour le public, les enfants, les jeunes.

### SÉCURITÉ et LIBERTÉS

Espoir national de pouvoir retrouver nos libertés de vivre et circuler sans contrôles. Espoir local d'une police municipale qui soit une police de proximité dans nos rues pour nous accompagner et maintenir un dialogue quotidien. Que les 161 caméras prévues dans le cadre du futur CSU (Centre de Sécurité Urbaine) ne résument pas notre politique de sécurité locale à une politique uniquement numérique et de verbalisation des infractions à distance.

### DÉMOCRATIE

Espoir de mieux partager avec vous une démocratie locale trop souvent à reconquérir.

Et tant d'autres espoirs que nous porterons, à La Madeleine, pour 2022, dans un climat, nous l'espérons, de respect et de pluralisme démocratique.

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

Nous contacter : [www.agir-avenir.org](http://www.agir-avenir.org)  
[facebook.com/agiravenir59](https://facebook.com/agiravenir59)  
[contact@agir-avenir.org](mailto:contact@agir-avenir.org)

**“Agir pour l'avenir”**

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

**112** : numéro d'appel d'urgence européen unique.

**15** : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

**17** : police / gendarmerie

**18** : sapeurs-pompiers

**114** : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

OBJECTIF CITOYEN  
LE SERVICE DE LA DÉFENSE ET DU CITOYENNETÉ

SGA

Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3<sup>ème</sup> mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au  
**03 20 12 79 77**

## TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h

- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.**

### - Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

a lieu **chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

### - Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur [www.encombrantssurrendez-vous.com](http://www.encombrantssurrendez-vous.com)

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

**Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?**  
**Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771**  
**(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).**

## ERRATUM GUIDE PRATIQUE

Oubli dans la dernière édition du guide pratique:

Rose Marie Delacressonnière (Coach / Psychothérapie / Hypnothérapie) - 16 avenue Général Galliéni

Téléphone : 06 88 76 92 80 / Mail : [rmdelacressonniere@orange.fr](mailto:rmdelacressonniere@orange.fr) / Site internet : [www.psycho-coach-hypnose.fr](http://www.psycho-coach-hypnose.fr)



## PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

## ÉTAT-CIVIL

### LES NAISSANCES

Léo VAN ASSCHE, le 18/11 – Eymir OUNIS, le 19/11 – Oscar VAN BERLEERE, le 06/11 – Milo CHEVALIER, le 09/11 – Albane DILLIES, le 09/11 – Léonard CHEVALLIER, le 20/11 – Johanna POISSON, le 25/11 – Lazare DUFOSSEZ, le 25/12 – Georges DUFOSSEZ, le 25/12 – Charly HUDSON LESTIENNE, le 26/12 – Emma PIQUE, le 27/12 – Baptiste RICHARD, le 27/12.

### LES MARIAGES

Ferielle KHELFA et Antoine NÉMERY, le 06/11 – Catherine GILLERON et Manuel LEFEBVRE, le 13/11 – Anne-Charlotte MÉCHIN et Grégory HAUTEKEETE, le 18/12.

### LES DÉCÈS

Lucette DELERUE veuve PICHARD, le 02/11 – Monique VANHÉE, le 02/11 – Andrée DEMASY, le 03/11 – Roza NERSESIAN veuve ALLAGUEZOV, le 03/11 – Hélène BECQUART épouse DELERUE, le 04/11 – Mireille ROELS veuve BECQUET, le 07/11 – Yvette DESCAMPS, le 08/11 – Monique LARTARGEZ, le 12/11 – Patrick CARON, le 17/11 – Claude BRIDELANCE, le 21/11 – Josiane GYSEMBERGH veuve GEVAERT, le 22/11 – Chamssia SAÏD épouse SUDDIK, le 22/11 – André ROELS, le 24/11 – Max TRUFFAUT, le 01/12 – Roger WEST, le 01/12 – Nachida BOURABAA, le 02/12 – Anne RAULT veuve BEULQUE, le 03/12 – Jean-Pierre SOENEN, le

05/12 – Jacqueline LACHOT veuve CHARRONDIÈRE, le 06/12 – Rolande MASQUELIER veuve MOURIER, le 07/12 – Thérèse VILLAIN épouse ROBERT, le 07/12 – Hélène BENAUWT, le 08/12 – Bernard DILLIES, le 14/12 – Jeanne DUPISON veuve DUVET, le 14/12 – Mahmoud BOUMEDANE, le 20/12 – Marie KURY veuve TROGNEUX, le 20/12 – Zaïa ADJOU, le 23/12 – Daniel COUILLET, le 25/12 – Claude VERVAEKE, le 25/12.

# Symbiose

DU 2 AUX 4 PIÈCES

[www.symbiose-lamadeleine.fr](http://www.symbiose-lamadeleine.fr)

— 03 59 28 40 14 —

À LA MADELEINE EN BORDS DE DEÛLE



Sur les abords végétalisés de la Deûle au cœur de La Madeleine, Symbiose vous propose des appartements du 2 au 4 pièces, spacieux et lumineux, prolongés d'un espace extérieur (balcon, terrasse ou loggia) qui vous offriront des moments de détente et de tranquillité.

Ce programme est une promotion immobilière de Projectim RCS Lille 494 114 010 00023 et Astrid Promotion RCS Lille 380 211 508 00011. Voir détails et conditions en espace de vente en fonction du stock disponible. Documents et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance. Les Huchette-Deransy vous déchirez. Janvier 2022

## Médical Plus & Modumed

Spécialiste du maintien à domicile *depuis plus de 30 ans*



**Fauteuil releveur BERGEN**  
1 moteurs ! **499,00€**

- Possibilité de paiements étalés
- Reprise de votre ancien fauteuil gratuitement
- Livraison offerte
- Facilite les transferts grâce à ses accoudoirs

### PANTS RENFORCE



**Pants renforcé M**  
Paquet de 14  
Carton de 6 paquets  
**12,20€**  
le paquet

**Pants renforcé L**  
Paquet de 14  
Carton de 6 paquets  
**13,00€**  
le paquet

**Pants renforcé XL**  
Paquet de 14  
Carton de 6 paquets  
**14,50€**  
le paquet



**"LA MADELEINE"**  
74 Rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
Tél : 03 20 55 47 04

[www.medicalplus-modumed.fr](http://www.medicalplus-modumed.fr)



## Passez au vrac ! dont du BIO

VOICI UN COUP DE POUCE POUR FAIRE VOS COURSES EN VRAC



**+ de 750 produits**

Epicerie Salée, Sucrée,  
Droguerie, Hygiène, Animalerie

**day by day**

Mon épicerie en vrac

Croix du mardi au samedi 9h30/13h30 et 14h30/19h  
Vieux Lille du mardi au samedi 10h/13h30 et 14h30/19h  
Wazemmes du mardi au samedi 9h30/13h30 et 14h30/19h et le dimanche 9h30/13h

105 rue Esquermoise  
à Lille, quartier Vieux-Lille

384 rue Léon Gambetta  
à Lille, quartier Wazemmes

29 place de la République  
à Croix, Centre Ville

AlicedaybydayLille  
 day\_by\_day\_lille  
 daybyday-shop.com

# UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS



L'équipe de Saint Maur Immobilier vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

**SAINT-MAUR**   
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - [contact@saintmaur-immo.fr](mailto:contact@saintmaur-immo.fr)

Retrouvez nos biens à la vente sur : [www.saintmaur-immo.fr](http://www.saintmaur-immo.fr)

